

## Engagements existants et planifiés pour la cible 2.1

OE	Engagement	Responsabilité
<b>Politique publique</b>		
A	Élaboration d'un Plan d'action cantonal visant à limiter les produits phytosanitaires dans l'agriculture et mise en œuvre de nombreuses mesures en faveur de la réduction des produits phytosanitaires comme l'organisation de journées consacrées au désherbage mécanique ou électrique, la création de groupes de travail avec des agricultrices et agriculteurs en vue de réduire les risques liés aux produits phytosanitaires, des essais divers en champs en collaboration avec des instituts de recherche visant une réduction ou un renoncement aux produits phytosanitaires (de synthèse).	Grangeneuve, SEn
A	Réalisation de projets conjoints de protection des eaux en zones agricoles (services cantonaux, distributeurs d'eau, exploitantes et exploitants agricoles), afin de limiter les pertes en azote et phosphate dans les zones de protection des eaux, notamment via des prairies permanentes ou l'optimisation de la rotation des cultures), avec pour objectif d'atteindre et de maintenir les exigences de qualité légales. Les pertes de revenu pour les exploitantes et exploitants sont compensées par des indemnités versées par la Confédération et le canton.	SEn, Grangeneuve
A	Soutien à l'agriculture écologique et notamment biologique à travers la vulgarisation, la promotion (programme bio) et la construction d'une nouvelle ferme-école bio.	Grangeneuve, SG-DIAF
A	Mise en œuvre de Stratégies Agricoles Régionales (SAR) en vue d'obtenir des Contributions pour une Agriculture adaptée aux Conditions Locales (CACL), permettant notamment une meilleure gestion des ressources naturelles.	Grangeneuve, SEn
A	Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de mesures pour la protection de l'air (2007 et 2019), mesures en vue de réduire les émissions d'ammoniac issues de l'agriculture.	Grangeneuve, SEn
A	Dans le cadre de la mise en œuvre du Rapport agricole quadriennal 2019, mesures visant à limiter les atteintes aux ressources naturelles générées par l'agriculture.	Selon Rapport 2019
A et H	Encouragement aux innovations ayant pour but de diminuer l'utilisation des ressources dans le domaine agricole, notamment avec le Prix de l'innovation agricole, dans le cadre de la Stratégie agro-alimentaire de l'État de Fribourg (par ex. «Smart Farming») et via l'utilisation de solutions numériques dans l'agriculture («agriculture 4.0»).	DEEF, DFAC, DIAF
B	Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan climat, mesures liées à l'axe «Alimentation et agriculture».	Selon Plan climat
D	Intégration des considérations liées au développement durable dans la Stratégie agro-alimentaire, notamment par le biais d'une évaluation selon la Boussole21.	SG-DEEF
D	Dans le cadre de la mise en œuvre du Rapport agricole quadriennal 2019, mesures visant à assurer la sécurité alimentaire et animale.	Selon Rapport 2019
G	Prestations de conseils et d'enseignement fournies par Grangeneuve portant sur la sensibilisation à la réduction des produits phytosanitaires dans la pratique professionnelle, spécialisation agricole dans le bio, enseignement du calcul du revenu par branches de production, sensibilisation à la lutte contre l'érosion et à l'utilisation de techniques culturales durables.	Grangeneuve
F, H	Aide aux filières de manière à obtenir pour leurs produits des labels ou des appellations à forte valeur ajoutée tels qu'AOP/IGP ou le Label «Produit» des parcs régionaux, et promotion des produits du terroir fribourgeois et de proximité en collaboration avec «Terroir Fribourg».	SG-DIAF, Grangeneuve, PromFR
I	Plan de mesures d'Aide aux exploitations paysannes en difficulté (AED).	Selon Plan de mesures
I	Dans le cadre de la mise en œuvre du Rapport agricole quadriennal 2019, mesures visant à soutenir les exploitations pay-sannes en difficulté (AED) en tenant compte de l'évolution sociale, notamment via le renforcement du dispositif destiné aux agriculteurs et agricultrices en détresse.	Selon Rapport 2019
<b>Soutiens à des projets de tiers</b>		
A	Soutien financier et mise à disposition d'infrastructures à des organismes qui, par leurs actions et leurs influences, peuvent améliorer la durabilité de la production agricole fribourgeoise tels que Bio Fribourg ou Progana.	Grangeneuve